

# BANQUE PRIVÉE BPE

## EN UNE LETTRE

Mai-Sept 2020

N°44

### Édito



Chère cliente, cher client,

Vous le savez, la crise que nous traversons actuellement est sans précédent, sur le plan sanitaire, d'abord, mais aussi économique. Son intensité est rare, de par l'ampleur des secteurs impactés et le nombre de pays concernés. Certains d'entre vous ont été touchés à titre personnel, ou vos proches. Nous pensons à vous, et remercions l'ensemble des personnels soignants et des personnes engagées qui ont été présents pour nous tous.

L'engagement, la proximité et l'accompagnement de nos clients sont parmi les valeurs qui forgent l'identité de notre Banque Privée. Pendant cette période de confinement, jamais notre activité ne s'est arrêtée. Nos équipes sont restées mobilisées pour assurer la continuité de nos services, dans le respect de votre sécurité et de celle de nos collaborateurs. Nos outils informatiques, l'accessibilité à distance de nos conseillers, par courriel et par téléphone, ont été renforcés pour que chacun puisse répondre le plus rapi-

dement possible à vos demandes. Nous avons aussi mis en place un dispositif de soutien, afin de reporter les échéances de prêt pour une durée de six mois. Et bien sûr, nous vous avons tenus régulièrement informés et continuons à le faire, sur le site [bpe.fr](http://bpe.fr) et nos réseaux sociaux.

Malgré la distance, nous avons renforcé nos liens. A l'occasion de nos échanges téléphoniques, qui ont été plus longs qu'à l'accoutumée, nous vous avons conseillés et rassurés sur la gestion de votre patrimoine. A ce titre, vous avez été nombreux à nous solliciter sur la diversification de vos actifs dans ce contexte incertain. Cette stratégie, nous la prônons depuis toujours chez BPE, et elle prend tout son relief aujourd'hui. C'est pourquoi nous revenons, dans notre dossier spécial, sur l'utilité de la diversification, qui est plus que jamais compatible avec la volonté de donner du sens à son patrimoine. Par exemple en l'orientant autant que possible vers l'économie réelle, à travers l'investissement socialement responsable.

Nos banquiers privés sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets et répondre à vos questions, notamment sur l'impact de la crise.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Jean-Marc Ribes,**  
Président du directoire  
de la Banque Privée BPE

#### P2. VU DES MARCHÉS

Quelle Europe dans l'après COVID ?

#### P3-4. DOSSIER

Diversifier son patrimoine pour le protéger et lui donner du sens

Trois questions à Aurélie Tristant, Membre du directoire de BPE

#### P4. FOCUS

La gestion sous mandat au service de votre épargne

**BPE**  
La banque privée de La Banque Postale



## Quelle Europe dans l'après COVID ?

Si la très grande majorité des Etats a tardé à prendre la mesure de cette crise sanitaire, ils ont été tous très proactifs s'agissant des mesures de soutien économique et financier. Les décisions des banques centrales et des gouvernements ont été rapides et semblent cohérentes au regard du choc subi par les économies. Les mesures déjà prises, et celles à venir, ont un objectif ultime : compenser, quoi qu'il en coûte, la perte de revenus des ménages et des entreprises. Tous ces plans colossaux n'empêcheront pas une récession sévère, mais ils sont indispensables pour assurer le rebond de la croissance une fois le retour à la normale.

### Les nouveaux questionnements après COVID

Sans préjuger de l'évolution de cette crise du COVID-19 dans les pays occidentaux et en particulier aux Etats-Unis, il y aura sans doute une forte demande des populations pour plus de sécurité sanitaire. Cette aspiration vers plus d'Etat providence et moins de logiciel libéral pour gérer notre pays ne doit pas simplement déboucher sur plus de dépenses publiques. Le Président Macron a déjà annoncé qu'il y aura un plan massif pour renforcer le secteur de la santé. Pour autant, il faudra aussi un programme de rationalisation de nos dépenses de santé.

L'accentuation des dépenses d'investissement publiques et privées dans les nouvelles technologies, et plus généralement la digitalisation de la France (intelligence artificielle, big data), est une réponse pour prévenir et répondre plus efficacement aux prochaines crises sanitaires et écologiques.

L'exécutif va devoir proposer des solutions pour plus de protection économique et sociale. Le rejet du système économique mondial va s'intensifier. Au processus de déclasserement des classes moyennes et de dégradation des équilibres écologiques risque de s'ajouter une autre menace apparue avec la guerre commerciale entre Washington et Pékin. La mondialisation économique et financière devient de plus en plus otage d'une lutte de leadership économique et géopolitique entre la Chine et les Etats-Unis dont les pays européens sont, jusqu'à présent, les « dindons de la farce ».

### De nouvelles règles de jeu économiques européennes

Malgré les dissensions apparues à l'occasion de cette crise sanitaire, c'est au niveau européen que devront être mises en œuvre les réponses aux évolutions et réformes pour répondre aux nouvelles aspirations des citoyens. En dehors de l'approvisionnement en énergie, l'Europe a les moyens de relocaliser et de redistribuer sur son continent une grande partie des chaînes de création de valeur. L'importance de son marché intérieur, la digitalisation des chaînes de production, mais aussi la « reconquête » économique de l'Afrique, sont des atouts et leviers pour

faire de l'Europe un véritable acteur crédible et respecté dans ce monde de plus en plus multipolaire. La gouvernance à Bruxelles doit pouvoir mener les réformes nécessaires pour établir de nouvelles règles de jeu économiques qui permettent à l'Europe de lutter à armes égales avec les autres puissances économiques et géopolitiques. Parmi les nombreux objectifs stratégiques, celui de l'émergence de champions économiques européens, grâce en particulier à des règles concurrentielles moins pénalisantes qu'à l'international et à une réglementation plus uniformisée, est d'une absolue priorité.

### L'Eurobond : un instrument stratégique

Eriger l'Europe comme une puissance crédible face à la Chine et aux Etats-Unis ne peut réellement s'envisager que si son Union Economique et Monétaire (UEM) n'est pas remise en cause à chaque crise économique et financière. Le principal reproche fait à l'UEM c'est qu'il lui manque le principal attribut d'une zone monétaire aboutie : l'union fiscale. Le frein à une telle évolution est essentiellement politique. L'Allemagne semble en effet vouloir conditionner cette avancée majeure à la garantie que la gestion de cette union fiscale soit la plus indépendante possible des gouvernements. Ceci afin que les orientations budgétaires soient motivées par le bien commun des pays membres et non par des intérêts nationaux. Au fond, Berlin souhaiterait que l'on revienne aux principes posés lors de la construction européenne en 1951.

En dehors de la possibilité de doter Bruxelles d'un budget plus conséquent, l'Eurobond représente un outil efficace pour converger vers l'union fiscale. Outre son objectif final, l'Eurobond a de nombreux avantages intermédiaires comme celui notamment de créer, à terme, un marché de la dette publique en euro, liquide et sûr, pour servir d'alternative au dollar comme support d'investissement à l'épargne internationale. L'euro pourrait ainsi concurrencer le dollar, et dans le futur le yuan, comme monnaie de réserve et de transaction dans les échanges commerciaux et financiers internationaux, en particulier pour les entreprises européennes. Cet attribut devient crucial et stratégique pour contrecarrer l'utilisation du dollar, par les Etats-Unis, comme un instrument de pression pour faire appliquer, par les entreprises non américaines, ses décisions juridiques en dehors du territoire américain.

L'appel à un « eurobond » (« coronabond ») pour financer les dépenses budgétaires colossales afin de sauver le tissu économique et social européen et permettre une reprise de la croissance une fois l'épidémie vaincue, est pertinent puisque l'origine de ce choc n'est pas liée à des déséquilibres macroéconomiques dont serait responsable tel ou tel pays de la zone euro. La flexibilité budgétaire de Bruxelles et le soutien quasi illimité de la BCE permettent aux pays de la zone euro de « dépenser sans compter » pour assurer leur sécurité sanitaire et économique. Par conséquent, il est peu probable que l'on assiste en 2020 à un « remake » de la crise de la zone euro. En revanche, ce risque pourrait paradoxalement revenir en 2021 une fois cette crise terminée. En effet, si les gouvernements européens ne s'engagent pas vers un début de mutualisation des dettes publiques, via notamment un Eurobond, il est à craindre que des tensions apparaîtront lorsque Bruxelles demandera aux Etats-membres de retrouver des trajectoires plus soutenables de leurs finances publiques. Pourraient s'engager alors des bras de fer budgétaires entre Bruxelles et certaines capitales, notamment des pays du Sud de l'Europe. En somme, un environnement très propice au retour d'une nouvelle crise de la zone euro qui risque cette fois-ci d'être plus difficile à éteindre.

Article rédigé le 18 mai 2020

**Rachid MEDJAOUI**

Directeur Adjoint de la Gestion Sous Mandat, Banque Privée BPE

# Diversifier son patrimoine pour le protéger et lui donner du sens

**La crise que nous traversons engendre de nouvelles réflexions sur la consommation, l'investissement responsable et son impact dans l'économie réelle, mais aussi sur l'utilité et le sens de ses placements. Dans ce contexte, et dans la perspective d'une sortie de crise progressive, comment bien gérer son patrimoine tout en soutenant l'économie ? L'heure est plus que jamais à la diversification !**

## Préserver l'équilibre au sein de votre patrimoine

La structuration de votre patrimoine doit répondre à des objectifs fixés préalablement avec votre banquier privé : préparation de la retraite, protection de vos proches, succession, transmission d'une entreprise, etc. Mais celle-ci doit s'adapter aux changements de situation, qu'ils vous soient liés personnellement, comme un heureux événement, un divorce ou un décès, ou qu'ils s'inscrivent dans un cadre plus global, comme le contexte de crise sanitaire que nous traversons actuellement. C'est le rôle de votre banquier privé d'orchestrer ces choix. Il vous aide à trouver un équilibre dans vos investissements, et à ne pas surpondérer certains actifs dont la fluctuation pourrait affecter la réalisation de vos projets.

Une démarche structurée de gestion de patrimoine impose de connaître au mieux votre environnement, vos objectifs et vos contraintes, l'adéquation de vos actifs et de leur mode de détention. Ce suivi et cet accompagnement se traduisent par des arbitrages. Pour ce faire, la connaissance optimale par votre banquier privé de chaque

Enfin et surtout, préalablement à tout arbitrage, il est important de se demander si c'est le bon moment d'agir sur votre patrimoine : l'opération est-elle justifiée économiquement, est-ce le bon moment d'intervenir sur le marché ? Le chant des sirènes peut être attirant en période de crise, mais il n'est pas sans risques. Un accompagnement dans cette étape par un professionnel est essentiel.

## Donner du sens à vos investissements

De nouveaux enjeux ont émergé, dont la nécessité sort renforcée par la crise actuelle. Au-delà de la bonne compréhension de la structure de votre patrimoine, vos nouvelles aspirations se tournent naturellement vers un investissement plus vert et responsable. C'est pourquoi l'investissement socialement responsable (ISR) et les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), se sont imposés au fil du temps pour donner davantage de sens à votre épargne. Ces approches qui se concilient parfaitement avec la performance font déjà partie intégrante de l'ADN de BPE, la Banque Privée de La Banque Postale.

Citons par exemple le lancement de notre contrat d'assurance-vie en mandat « citoyen », vous offrant la possibilité de visualiser l'empreinte environnementale, sociale et en matière de gouvernance de votre investissement. Dans le cadre de l'action en faveur de la transition énergétique, la plateforme de financement participatif Lendopolis, filiale de La Banque Postale, met en relation des développeurs en énergies renouvelables avec des particuliers soucieux de s'impliquer



actif ou placement - immobilier, actions ou obligations, assurance-vie, parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), fonds de commerce, etc. - est indispensable pour définir le dosage adapté à vos objectifs. Chaque actif répond à une logique propre : sécurité, transmission, retraite, et doit être appréhendé avec ses modalités : durée de détention, fiscalité, taux...

Avec la crise, des valeurs comme l'or et les métaux précieux, connaissent un regain soudain d'intérêt. Ces valeurs annoncées comme refuges peuvent avoir une place - modérée - dans la gestion de patrimoine. Cependant, il faut savoir que ce type de placement à vocation rassurante en période de turbulences financières, même s'il ne crée aucun revenu ni ne génère aucun intérêt, présente, dans sa version papier, les mêmes risques de marché que les actions ou les indices : volatilité, risque émetteur, risque de liquidité.

dans les structures agissant dans ce domaine. Toujours sur le thème environnemental, une nouvelle offre de groupement forestier verra le jour en septembre 2020.

L'investissement responsable est aussi orienté vers l'économie réelle, qui a été en première ligne durant la crise. Un secteur qui bénéficie également du capital investissement, ou « Private Equity », placement qui donne accès au capital de PME pour soutenir leur croissance. Côté Bourse, enfin, les investissements dans des trackers ou fonds indiciels via des « EMTN » (« Euro Medium Term Notes ») peuvent eux aussi mettre en avant des valeurs ISR ou ESG.

## Trois questions à Aurélie Tristant

Membre du directoire de BPE



### → Comment la Banque Privée BPE fait-elle face à la crise ?

Dès le début de la crise, nous avons été le plus réactif possible au vu de l'importance des événements, tant sur le plan sanitaire qu'économique. BPE a ainsi su rapidement s'adapter pour répondre aux questions des clients, et les rassurer face à la volatilité des marchés financiers. Notre plan d'action ne s'est pas arrêté là : nous avons également étudié et traité en un temps record un nombre important de demandes de report d'échéance de crédit.

### → Comment rendre son patrimoine résilient durant une crise de cette ampleur ?

Il est important, comme nous le montrons dans ce dossier, de diversifier son patrimoine. Trouver l'équilibre adéquat dans ses investissements, de l'immobilier aux OPC (Organisme de Placement

Collectif), en passant par les actions, est la clé d'une bonne gestion qui permet aussi de répartir les risques. Nos experts sont pour cela au service des investisseurs, au-delà de la gestion de leurs actifs : banquiers privés, gérants de fortune, ingénieurs patrimoniaux, spécialistes de l'immobilier, sont présents pour guider nos clients dans leurs arbitrages, rendus parfois nécessaires pendant la crise. A ce titre, notre offre de gestion sous mandat est adaptée au profil de gestion de chaque investisseur.

### → Le rapport des familles à leur patrimoine a-t-il évolué ?

Aujourd'hui, le besoin d'écoute et d'accompagnement apparaît renforcé, dans un environnement mouvant, tant sur le plan économique que fiscal. Mais au-delà de cette tendance, il est notable que de plus en plus d'investisseurs ont la volonté de donner une utilité économique et sociétale à leurs placements. Ce que permet l'offre ISR, déjà bien étoffée et présente sur de nombreux actifs, qui prend tout son sens actuellement.

## FOCUS

### La gestion sous mandat au service de votre épargne

**Dans un contexte de crise où la volatilité des marchés est forte, confier la gestion de votre patrimoine à des experts a du sens.**

Piloter son épargne en temps réel nécessite de la disponibilité et un haut degré d'expertise. En cette période d'extrême incertitude sur les places financières, il est délicat d'agir instantanément sans prendre trop de risques. C'est pourquoi BPE propose une offre complète de gestion sous mandat, permettant de déléguer à un professionnel la gestion d'un ou plusieurs actifs financiers composant votre patrimoine, sans que vous n'ayez à vous en soucier au quotidien. Le gérant, dûment mandaté, peut en effet prendre des décisions au bon moment, de manière concertée avec une équipe de spécialistes des différents actifs financiers, et toujours dans votre intérêt. La gestion sous mandat est rendue possible pour diverses solutions de placement, comme un Plan d'épargne en actions (PEA), ou un compte-titres. Mais ce mandat peut aussi être intégré à l'assurance-vie ou au contrat de capitalisation, via ce que l'on appelle dans ce cas un mandat d'arbitrage.

En respectant le profil de chaque client eu égard à son appréhension du risque, prudent ou dynamique, mais aussi de son horizon de placement

(court ou long terme), le gestionnaire sélectionne les placements appropriés dans un large univers d'investissement. Il module selon ces différents critères l'exposition du portefeuille de l'investisseur à certains actifs, titres vifs ou OPC.

Ce type de gestion a aussi l'avantage de la flexibilité. Vous pouvez modifier le type de profil de gestion ou reprendre la main sur la gestion de vos actifs à la fin du mandat.



 **Contactez votre conseiller BPE**

 **Connectez-vous sur bpe.fr**  
(Coût de connexion selon le fournisseur d'accès)

 **Téléchargez l'application BPE**  
Compatible smartphones et tablettes. Disponible gratuitement sur App Store et Google Play.

 **BPE la banque privée de La Banque Postale**  
 **@BPEbanqueprivée**

